

## SOMMAIRE

[Epinard](#).....p2.

[Pois](#).....p3.

[Carottes](#).....p4.

Indicateur de risque			
Culture	Stade	Ravageurs	Maladies
Epinard	2 FC à 4-6 FV	Limaces 	Anthraxose et mildiou 
		Noctuelle défoliatrice 	Pythium 
Pois	Levée à 5 noeuds	Pucerons 	Mildiou 
		Sitones 	Anthraxose 
Carotte	2 FC à 1 FV	Pucerons 	
		Mouche de la carotte 	

<b>Légende</b>	Risque faible 
	Risque fort 

### Actus Biodiversité

La flore herbacée sauvage des bords de champs est souvent peu considérée, sinon comme potentiel foyer d'adventices des cultures et perte de surface cultivée. Bien gérés, les bords de champs peuvent pourtant limiter le développement d'adventices et comporter de nombreux atouts agro-écologiques. Loin d'être marginal à l'échelle du paysage, un réseau de bords de champs herbacés bien formé, est aussi très important pour la biodiversité, la qualité de l'eau et le territoire.





## ÉPINARD

### Ravageurs

#### Limaces

- **Observations**  
Attention après les dernières pluies et précipitations à venir
- **Analyse du risque**  
Risque moyen
- **Gestion du risque**  
Surveillance des levées à venir

#### Noctuelle défoliatrice

- **Observations**  
Pas de capture cette semaine (2 parcelles 56 et 29)
- **Analyse du risque**  
Pas de risque actuellement
- **Gestion du risque**  
Pas de risque à gérer actuellement



Des solutions de bio contrôle existent : les granulés de phosphate ferrique appliqués en plein et de préférence avant la culture (sur sol nu) présentent une bonne efficacité sur les limaces adultes.



Crédit photo UNILET

### Maladies foliaires et racinaires

#### Anthracnose et mildiou

- **Observations**  
Pas de symptômes sur les épinards de printemps
- **Analyse du risque**  
Faible
- **Gestion du risque**  
Pas de risque

#### Pythium

- **Observations**  
Dégâts importants de pythium sont observés (fontes de semis)
- **Analyse du risque**  
Important sur les derniers semis au vu des prévisions climatiques (pluie prévue ce week-end)
- **Gestion du risque**  
Éviter des semis trop profonds

[Sommaire](#)

## POIS

### Ravageurs

#### Pucerons

- **Observations**
  - En Vendée augmentation du nombre de pucerons (2 parcelles suivies)
  - Dans le Morbihan et le Finistère premiers vols de pucerons (4 parcelles suivies 2 dans le 56 et 2 dans le 29)
- **Analyse du risque**  
Risque faible.
- **Gestion du risque**  
Rester vigilant en observation des cultures.

*Crédit photo UNILET*

#### Sitones

- **Observations**  
Quelques dégâts observés
- **Analyse du risque**  
Risque faible
- **Gestion du risque**  
Rester vigilant en observation des pois

### Maladies foliaires

#### Mildiou

- **Observations**  
Premiers symptômes observés qui s'avèrent être très proche du semis (35 jours après)
- **Analyse du risque**  
Faible risque
- **Gestion du risque**  
Emploi de variétés résistantes au mildiou

#### Anthraxnose

- **Observations**  
Premiers symptômes sur pois variété EPHYRA et BOMBA dans le secteur de Quimperlé sur les semis du 20/03 (peut-être une nouvelle race - analyse en cours)
- **Analyse du risque**  
Faible risque
- **Gestion du risque**  
Peu de risque

[Sommaire](#)

## CAROTTES

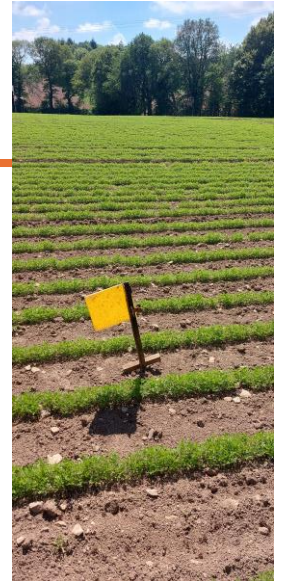
### Ravageurs

#### Pucerons

- **Observations**  
Pas de puceron observé (4 parcelles – 1 Finistère, 3 Morbihan)
- **Analyse du risque**  
Risque faible
- **Gestion du risque**  
Observation visuelle des parcelles

#### Mouche de la carotte

- **Observations**  
Pas d'observation (sur 4 parcelles 3 dans le Morbihan et 1 Finistère)
- **Analyse du risque**  
Risque faible
- **Gestion du risque**  
Observation visuelle des pièges



Crédit photo UNILET



- Un délai de 5 ans est conseillé entre deux cultures d'Apiacées.



Mouche de la carotte (*Psila* ou *Chamaepsila rosae*) -  
Crédit photo UNILET



Dégâts de mouche de la carotte -  
Crédit photo UNILET



## Zoom sur la mouche de la carotte



Mouche de la carotte (*Psila rosae*)

### RECONNAISSANCE

- 4-5 mm de long,
- Tête rouge,
- Corps noir brillant,
- Pattes jaunes translucides.

### BIOLOGIE

- Active entre 7 et 25 °C.
- Après la ponte, peut sortir dans les 2 mois

### Risque et seuil :

Les attaques précoces peuvent provoquer des pertes de peuplements mais c'est surtout la perte de qualité (galeries, larves, pourriture) qui impacte la culture. La présence de mouches dans une parcelle ne peut être détectée que par piégeage sur plaques jaunes engluées, le **seuil de risque est alors de 1 mouche / piège / semaine** (soit 5 mouches / semaines dans le piège de la parcelle).

### A éviter :

- la contiguïté des parcelles de carotte, céleri ou persil d'une année sur l'autre,
- les haies de feuillus en bordure de parcelle,
- les déchets organiques stockés à proximité,
- un sol riche en matière organique.
- Eviter les précédents ombellifères (apiacés) successifs (carottes, persil, céleri) sur une même parcelle

## Données Météo France

[PREVISIONS METEO FRANCE - Site Officiel de Météo-France - Prévisions gratuites à 15 jours sur la France et sur le monde](#)



*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.*

Vous pouvez retrouver l'ensemble des BSV Légumes de transformation sur les sites internet suivants :

Chambre d'Agriculture de Bretagne :  
<https://bretagne.chambres-agriculture.fr/>

DRAAF Bretagne :  
<https://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr>

Direction de Publication :  
Chambre Régionale d'Agriculture de  
Bretagne  
Animatrice inter-filières :  
Claire RICONO  
Tél : 02 97 46 22 41

Rédigé par :  
UNILET  
Animateur Légumes de transformation :  
Pierre LE FLOCH  
Tél. 02 98 39 33 24

Action co-pilotée par les ministères chargés de l'agriculture, de l'environnement, de la santé et de la recherche avec l'appui financier de l'Office Français pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.